Réaménagement forestier

Les arbres, source de vie

61 **Réaménagement forestier,** les arbres, source de vie

62 Une évolution vers la durabilité forestière et écologique à **Bernières-sur-Seine (27)**

64 Intégration paysagère et gestion durable dans la Nièvre à la carrière de **Montauté (58)**

65 Un projet régional, une volonté d'engagement écologique au **bois des 40 millions, Île-de-France**

66 Réhabilitation innovante et synergie industrielle au service du reboisement à **Houdancourt (60)**

Plantation de peupliers à Villeneuve-la-Guyard (77).



Bernières-sur-Seine (27) : première exploitation forestière d'un secteur reboisé 35 ans auparavant.

Réaménagement forestier

Les arbres, source de vie

Depuis les années 1970, Lafarge s'est engagée dans des opérations de reboisement de carrières à vocation de production forestière ou de conservation. Ces nouvelles forêts offrent des fonctions économiques, écologiques, cynégétiques, ludiques et paysagères. Le réaménagement des sites exploités par Lafarge suit une approche intégrée, combinant valorisation économique, amélioration paysagère et respect de l'environnement.

Chaque projet de réaménagement forestier est conçu en collaboration avec des experts : Office National des Forêts (ONF), Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), Directions Départementales des Territoires (DDT), experts forestiers locaux, fournisseurs de plants forestiers.

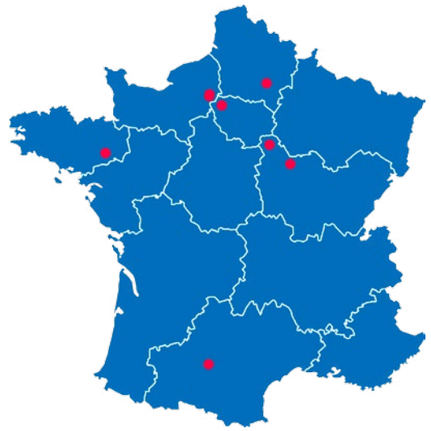
Depuis 1970, Bernières-sur-Seine (27), a constitué un vaste laboratoire grandeur nature ! Sur 250 hectares, plus de 40 essences forestières ont été testées, permettant ainsi d'optimiser les techniques de préparation des sols et de sélectionner les essences « objectifs » et « d'accompagnement », les mieux adaptées aux conditions agro-pédologiques. Les schémas de plantation, incluant la densité et l'entretien des jeunes plants, ont également été perfectionnés. Bernières-sur-Seine est la première exploitation forestière d'un secteur reboisé 35 ans auparavant.

Outre les forêts de production, Lafarge travaille sur la création de reboisements pour divers objectifs. Par exemple, en carrières de roche massive, les verses de stériles sont reboisées afin de renforcer l'intégration visuelle des sites, dans le paysage avoisinant.

Des reboisements de type alluvial sont réalisés par l'entreprise sur les anciens bassins de décantation des carrières, comme à Houdancourt (60) ou à Villeneuve-la-Guyard (77), contribuant grandement à la réhabilitation environnementale des sites.

Un autre type de boisements est pratiqué par Lafarge, des boisements compensatoires. De tels boisements sont réalisés à proximité des carrières en activité, conformément aux autorisations et cahiers des charges environnementaux. À Donzère (26), des boisements ont été créés entre les plans d'eau issus de l'extraction des granulats. À Cicé (35), une forêt défrichée dans les années 1950 a été reboisée au terme de l'exploitation de la carrière voisine, contribuant ainsi à la restauration écologique et paysagère d'origine du site.

Soucieuse de faire évoluer ses méthodes et de progresser sur les techniques de reconstitution des sols, Lafarge intègre les enjeux du changement climatique dans l'élaboration de ses programmes de plantations forestières et travaille au développement de projets agroforestiers.



Carte des sites des réaménagements forestiers majeurs

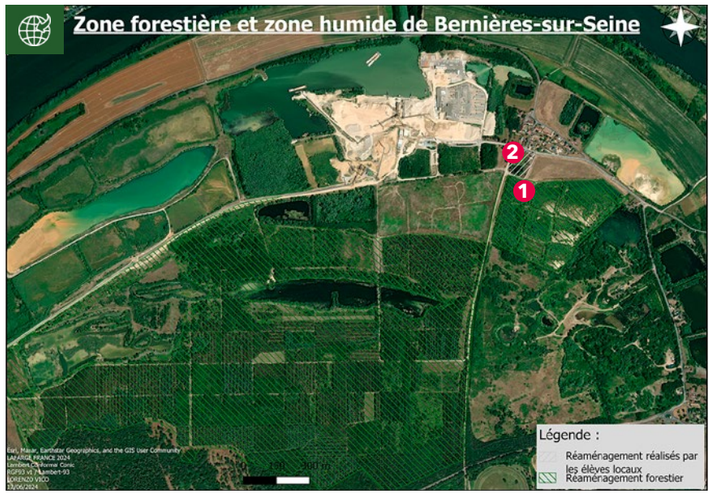
Bernières-sur-Seine

Une évolution vers la durabilité forestière et écologique



Normandie

Depuis 1965, la Compagnie des Sablières de la Seine, devenue Lafarge, exploite une carrière industrielle à Bernières-sur-Seine (27). Avec une capacité de 2 millions de tonnes par an, cette activité a marqué le paysage local. Dès 1970, un changement de vision s'est amorcé, avec la compagnie contribuant au reboisement de la région, plantant 650 000 arbres sur 250 ha, prévoyant ainsi l'après-carrière dans une perspective de durabilité. Le réaménagement de Bernières-sur-Seine s'est focalisé sur la reconstitution d'une forêt diversifiée sur 300 hectares et la création d'un écosystème équilibré, intégrant milieux ouverts, boisements et zones humides.



Zone forestière et zone humide à Bernières-sur-Seine.

CHIFFRES CLÉS

1965
Début de l'exploitation de la carrière

650 000
arbres plantés

sur 250 **hectares**

depuis 1970
contribuant au reboisement de la région

Quarante ans plus tard, le projet de réaménagement de Bernières-sur-Seine témoigne de son succès, laissant place à une nature florissante. Cependant, cet engagement pour la durabilité forestière et écologique ne s'arrête pas là. Des initiatives récentes, telles que celles organisées en mai 2024, sur le site de Bernières-sur-Seine (commune de Les Trois-Lacs) de Lafarge, démontrent une continuité dans la démarche environnementale.

Ce projet de réaménagement, amorcé il y a des décennies, témoigne d'un engagement durable en faveur de la biodiversité et de la restauration des écosystèmes. Les récents événements confirment cette dynamique, intégrant une dimension éducative et collaborative.

Vendredi 24 mai 2024, nous avons eu le plaisir de recevoir 72 enfants des écoles de la commune. Le projet lancé avec les écoles et Lafarge était de créer l'aménagement de l'entrée du site et notamment l'aménagement du pourtour d'une mare. Celui-ci consistait en la réalisation sous forme d'ateliers :

- *d'un hôtel à insectes,*
- *d'un hibernaculum,*
- *la plantation de fruitiers à petits fruits (framboisiers, cassis…),*
- *la plantation de fruitiers à gros fruits (cerisiers, pommiers et pruniers),*
- *la plantation de plantes hélophytes,*
- *la mise en place d'une jachère fleurie,*
- *la sensibilisation sur l'enjeu des abeilles dans notre quotidien,*
- *des ateliers sur les libellules et les amphibiens,*
- *des ateliers pour tous les enfants, le tout sous un grand soleil.*

Témoignage d'**Alexandre Mallet**, Responsable foncier Environnement de Lafarge en Normandie



Pourtour de la mare, réaménagé par les élèves locaux.



Ruches à Bernières-sur-Seine.



La forêt restaurée vue depuis les hauteurs du château Gaillard (XII^e siècle, fief historique de la reconquête du Royaume de France), illustrant l'évolution spectaculaire de Bernières-sur-Seine.

Un exemple inspirant de transformation d'anciens sites industriels en espaces naturels prospères, porté par une communauté engagée dans la préservation de son environnement.

La carrière de Montauté

Intégration paysagère et gestion durable dans la Nièvre



Bourgogne-Franche-Comté

La carrière de Montauté, située à environ 4 km au sud-est du bourg d'Epiry dans la Nièvre (58), est exploitée par la société Granulats Bourgogne Auvergne (G.B.A), une filiale de Lafarge. S'étendant sur 45 ha, le site repose sur une roche volcanique recouverte d'une arène granitique de 10 mètres d'épaisseur, favorisant **une végétation acidiphile**. Elle est également intégrée dans une **ZNIEFF de type II**, appelée ***Morvan Ouest : secteur de Pannecière,*** **couvrant 19 700 ha.**

Les travaux d'extraction ont commencé **en 1895** et ont été repris par M. Paul Augustin et ses partenaires en 1945. Sous la direction de M. Henri Lefebvre, la production annuelle a **atteint 35 000 tonnes en 1953.**

La carrière a été modernisée à plusieurs reprises, notamment avec la reconstruction du poste primaire en 1972 et la modernisation des installations en 1968. **En 1990**, le groupe Muller de Boulay a porté la production à **400 000 tonnes**. Entre 2004 et 2022, elle a été **intégrée à l'entreprise Lafarge.**

Le site a bénéficié de **nombreux réaménagements et partenariats.** Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), en collaboration avec le groupement forestier local, l'ONF et le CRPF, a mené **des essais d'essences alternatives** pour faire face au **changement climatique.** Ces essais ont compris la plantation **de robiniers faux acacia et de variétés de chênes rares sur la verse à stériles**, mise en place par Lafarge **dans les années 2000**. Cette zone, **située à l'est** de l'exploitation actuelle, **couvre 12 ha** et comporte huit terrasses d'environ dix mètres de haut. Des arbres originaires du nord de l'Afrique et de l'Europe de l'Est ont également été plantés dans le cadre de ces essais. Par ailleurs, des ruches ont été installées sur le site, produisant du miel distribué lors des événements de suivi des essais.

Une croix catholique a été installée sur la plateforme sommitale à la demande de Madame von Fürstenberg, en hommage à son mari, **Rudolf Freiherr von Fürstenberg**, qui a géré la carrière avec les différents concessionnaires depuis juin 1966 jusqu'en juillet 2018.

La carrière abrite également **le grand-duc d'Europe, le plus imposant des rapaces nocturnes, surnommé *le géant discret habitant les carrières.*** Ce majestueux oiseau fréquente principalement les milieux rupestres, comme les falaises naturelles, mais aussi **les carrières de roche massive,** même encore actives.



Carrière de Montauté.



Verse revégétalisée et la croix religieuse.



La nature reprenant ses droits.

Avec plus de 125 ans d'histoire, la carrière de Montauté illustre une gestion durable et une intégration paysagère réussie, où la nature a repris ses droits.

CHIFFRES CLÉS

1895
Début de l'exploitation de la carrière

19,7 hectares
Intégrés dans la ZNIEFF de type II

12 hectares
revégétalisés

8 terrasses
créées



Le bois des 40 millions

Un projet régional, une volonté d'engagement écologique

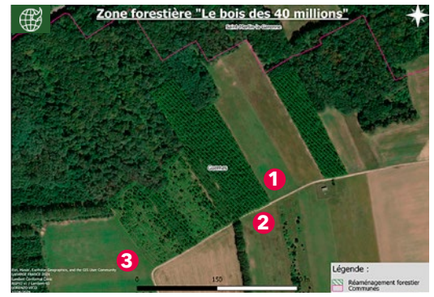


Île-de-France

En 1992, Michel Giraud, le président du Conseil Régional d'Île-de-France lance son plan écologique pour la région, d'une ampleur sans précédent. Ce projet a pour but de conjuguer **les enjeux de la région** sur les thèmes de l'eau, des déchets, du bruit, de l'air, de l'écologie urbaine, de la coopération internationale et des arbres. Entre les projets de classification du bassin de la Seine en zone sensible et l'expansion des transports en commun, un des nombreux objectifs de ce plan vert attire particulièrement l'attention : les arbres ! Et à cette occasion, M. Giraud lance l'opération ***40 millions d'arbres pour l'Île-de-France.***

Cette annonce a résonné avec les convictions de la Compagnie des Sablières de la Seine, aujourd'hui intégrée à Lafarge. En 1993 et 1994, l'entreprise a contribué à ce programme en procédant notamment sur la boucle de Guernes à **des boisements forestiers** de terrains dont elle était propriétaire dans une démarche volontaire.

Dévolues à un usage agricole jusque-là, les parcelles identifiées par Lafarge pour mener cette **contribution au programme *40 millions d'arbres*** ont la particularité de pouvoir **étendre des boisements existants** et d'être situées à proximité d'un forage d'eau potable. La substitution de 14 ha de terres agricoles par des espaces boisés (près de **30 000 arbres plantés**) **ne nécessitant pas d'intrants** (engrais et phytosanitaires) permet de conjuguer le renforcement de la trame boisée de la boucle et préservation de la qualité des eaux souterraines.



Boisements forestiers du programme 40 millions d'arbres pour l'Île-de-France.



30 000 arbres en pleine floraison.



Les boisements réalisés sont bien ancrés dans le paysage rural de Guernes.



Vaches, symbole du paysage rural de Guernes.

CHIFFRES CLÉS

1992
Début du programme de réaménagement écologique en l'Île-de-France

25 ans
Durée du programme de réaménagement vert de la région

40 millions
Le nombre d'arbres prévus pour la plantation



Ces boisements, aujourd'hui matures, constituent des habitats favorables pour les chiroptères et s'intègrent parfaitement aux activités de pâturage voisines.

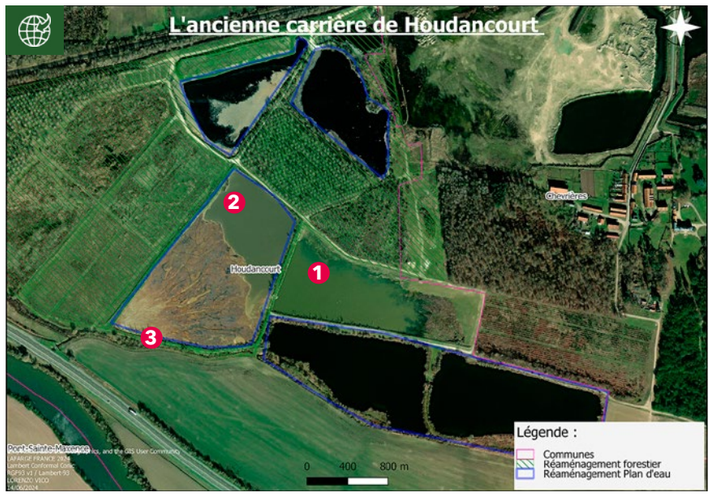
Houdancourt, réhabilitation innovante

Synergie industrielle au service du reboisement



Hauts-de-France

Dans le paysage industriel d'Houdancourt (60), les anciennes carrières Lafarge ont longtemps été le symbole d'une activité extractive importante, désormais réaménagées en plans d'eau.
La sucrerie locale Tereos a entrepris un projet de synergie industrielle avec le propriétaire du site et Lafarge, amenant ainsi de nouvelles perspectives : transformer ces plans d'eau en espaces bénéfiques pour la nature, notamment en créant des zones propices à des boisements compensatoires.

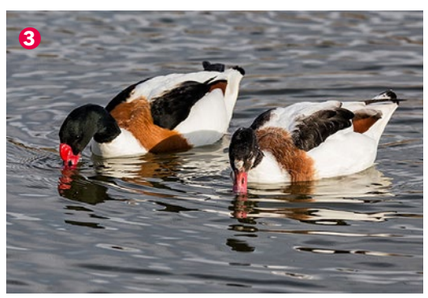


Vue aérienne de la carrière de Houdancourt.

La racine de betterave, principalement cultivée et **transformée en sucre,** nécessite un nettoyage avant traitement. Une fois ces dernières nettoyées à la sucrerie, se pose **la problématique du stockage de ces boues immergées.** C'est à ce moment que le projet d'utilisation de ces anciens plans d'eau prend tout son sens.

Acheminées par **3 km de tuyaux** depuis la sucrerie jusqu'à ces bassins, les eaux usées subissent **un processus de décantation** où les particules solides se déposent au fond. Une fois les bassins **entièrement comblés et asséchés,** ils offrent des zones **propices à l'implantation de boisements compensatoires.**

Lafarge transforme ensuite ces zones en les reboisant et en créant de nouveaux habitats naturels, offrant ainsi des refuges à une diversité d'espèces végétales et animales.



Des tadornes de Belon (Tadorna tadorna) sont régulièrement observés sur le site.



Digues ramblayées par des résidus de la sucrerie.



Reboisement d'un ancien bassin.



Ancienne piste réaménagée.

La réhabilitation des anciennes carrières Lafarge à Houdancourt illustre la réconciliation entre industrie et environnement. Un exemple de projet de transformation durable réussi, ces sites continuent à soutenir l'activité économique de la sucrerie.